



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL – ANNABA -



DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES COMPETITIONS
SOUS COMMISSION "JEUNES"

PROCES VERBAL N° 08 DU 28-03-2024

RESPONSABLES GESTION JEUNES :

- SELMI BRAHIM
- BOUSSETIOU SARAH

ORDRE DU JOUR :

- Programmation du championnat "JEUNES".
- Homologation des résultats.
- Traitement des affaires litigieuses.

2023-2024

1) En application de l’instruction de la FAF, la programmation des rencontres jeunes auront lieu uniquement l’après-midi exceptionnellement durant la période du RAMADAN.

A cet effet, les 13^{ème}, 14^{ème} et 15^{ème} journée sont concernées par ce changement.

2) Homologation des résultats.

3) A) Traitement de 12 affaires litigieuses, concernant des forfaits divers.

B) Dans le cadre de la circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023, il est enregistré la défalcation globale de deux (02) points à l’équipe Séniors JSBChorfa suite aux forfaits enregistrés aux niveaux des jeunes catégories, à savoir :

- 03 Forfaits au niveau des U15 et 03 forfaits au niveau des U17 affaires N° 70 et N° 71 (PV Jeunes).



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



AFF N° 060 RENCONTRE : ESBB ESG U19 DU 23-02 -2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence de l'équipe ESBB.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre.

- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe ESBB.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe ESG qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** est infligée l'équipe ESBB circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023.

(4^{ème} INFRACTION)

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 28-03-2024



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



AFF N° 061 RENCONTRE : ARBBH ESBB U17 DU 09-03 -2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence de l'équipe ESBB.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre.

- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe ESBB.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe ARBBH qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** et défalcation de un (01) à l'équipe seniors ESBBesbes pour 3ème infraction, circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023.

(3^{ème} INFRACTION)

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 28-03-2024



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



AFF N° 062 RENCONTRE : ARBBH ESBB U15 DU 09-03 -2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence de l'équipe ESBB.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre.

- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe ESBB.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe ARBBH qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** et défalcation de un (01) à l'équipe seniors ESBBesbes pour 3^{ème} infraction, circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023.

(4^{ème} INFRACTION)

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 28-03-2024



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



AFF N° 063 RENCONTRE : JMSS JSBC U19 DU 08-03 -2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence de l'équipe JSBC.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre.

- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe JSBC.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe JSBC qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** est infligée l'équipe JSBC circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023.

(1^{ère} INFRACTION)

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 28-03-2024



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



AFF N° 064 RENCONTRE : JMSS JSBC U17 DU 08-03 -2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence de l'équipe JSBC.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre.

- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe JSBC.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe JMSS qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** est infligée l'équipe JSBC circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023.

(2^{ème} INFRACTION)

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 28-03-2024



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



AFF N° 065 RENCONTRE : JMSS JSBC U15 DU 08-03 -2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence de l'équipe JSBC.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre.

- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe JSBC.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe JMSS qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** est infligée l'équipe JSBC circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023.

(2^{ème} INFRACTION)

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 28-02-2024



Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



AFF N° 066 RENCONTRE : USA CRBD U15 DU 09-03 -2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant le non déroulement de la rencontre suite à l'arrivée tardive de l'équipe visiteuse CRBD.
- Attendu que la rencontre a été programmée le 09-03-2024 à 09h00 au stade BOUZERED-ANNABA.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'équipe visiteuse CRBD ne s'est pas présentée.
- Attendu qu'après avoir renseigné la feuille de match et la remise d'un exemplaire à l'équipe locale USA, l'équipe visiteuse CRBD s'est présentée avec un retard de 30 minutes.
- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe CRBD.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe USA qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** est infligée à l'équipe CRBD circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023.

(1^{ère} INFRACTION)

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 28-03-2024



Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



AFF N° 067 RENCONTRE : ORBBA JSJ U17 DU 08-03 -2024

Partie arrêtée

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre.
- Vu le rapport du club JSJ
- Vu les pièces versées au dossier.
- Attendu que dans son rapport l'arbitre signale l'arrêt de la partie à la 02^{ème} minute de jeu suite au refus de l'équipe visiteuse JSJ de continuer le jeu mettant en question la qualification du médecin présenté par l'équipe locale.
- Attendu qu'à défaut de licence, le médecin a présenté son diplôme de docteur en médecine N° 0002478 délivré par l'université BADJI MOKHTAR ANNABA et enregistré sous le numéro 7390 du 30 juillet 2023.
- Attendu que suite au refus de l'équipe visiteuse JSJ de reprendre le jeu, l'arbitre arrêta définitivement la partie.
- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe JSJ.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe ORBBA qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** est infligée l'équipe JSJ circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023.

(1^{ème} INFRACTION)

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 28-03-2024



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



AFF N° 068 RENCONTRE : USMD NRBEK U19 DU 15-03 -2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence de l'équipe NRBEK.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre.

- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe NRBEK.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe USMD qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** est infligée l'équipe NRBEK circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023.

(2^{ème} INFRACTION)

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 28-03-2024



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



AFF N° 069 RENCONTRE : ORBBA JSEH U19 DU 15-03 -2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence de l'équipe JSEH.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre.

- **Par ces motifs, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe JSEH.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe ORBBA qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** est infligée l'équipe JSEH circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023.

(1^{ère} INFRACTION)

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 28-03-2024



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



AFF N° 070 RENCONTRE : MBB JSBC U17 DU 16-03 -2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence de l'équipe JSBC.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre.
- Attendu qu'en s'abstenant de se déplacer, l'équipe du JSBC enregistre son troisième forfait qui se cumulent comme suit :
 - **Affaire N°56 : Rencontre USMB – JSBC "U17" du 02/03/2024**
 - **Affaire N°64 : Rencontre JMSS – JSBC "U17" du 08/03/2024**
 - **Affaire N°70 : Rencontre MBB – JSBC "U17" du 16/03/2024**
- **Par ces motifs et en application de la circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe JSBC.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe MBB qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Défalcation de (01)** un point à l'équipe séniors JSBC.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** est infligée à l'équipe JSBC circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023.

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 28-03-2024



Fédération Algérienne de Football
Ligue régionale de football -Annaba-

Site tabacoop BP41 RP ANNABA

Tél/Fax: 038.44.41.00 & 038.84.49.99

Tél : 038.44.44.77



AFF N° 071 RENCONTRE : MBB JSBC U15 DU 16-03 -2024

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre signalant l'absence de l'équipe JSBC.
- Attendu qu'après attente réglementaire, l'arbitre a annulé la rencontre.
- Attendu qu'en s'abstenant de se déplacer, l'équipe du JSBC enregistre son troisième forfait qui se cumulent comme suit :
 - **Affaire N°57 : Rencontre USMB – JSBC "U15" du 02/03/2024**
 - **Affaire N°65 : Rencontre JMSS – JSBC "U15" du 08/03/2024**
 - **Affaire N°71 : Rencontre MBB – JSBC "U15" du 16/03/2024**
- **Par ces motifs et en application de la circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023, la commission décide :**
 - **Match perdu par pénalité** pour l'équipe JSBC.
 - **Attribution du gain** du match à l'équipe MBB qui marque 03 buts et 03 points.
 - **Défalcation de (01)** un point à l'équipe séniors JSBC.
 - **Une amende de 15.000,00 DA** est infligée à l'équipe JSBC circulaire FAF N° 04 du 15-11-2023.

CETTE DECISION PREND EFFET A COMPTER DU 28-03-2024